

Commune de Sigoyer

CONCERTATION

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée n°1

Le projet porte sur l'évolution des zones agricoles, la création d'une zone Ne pour la pizzeria, l'évolution des emplacements réservés ainsi que l'adaptation du règlement de la zone Nms.

**Jusqu'au prochain Conseil
Municipal du 19 Janvier 2026**

Le dossier de concertation de la Révision allégée est disponible en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site Internet de la commune (<https://www.sigoyer.fr/>).

Le dossier sera disponible jusqu'au 19 Janvier 2026.

Vous pourrez déposer vos observations sur le registre de concertation prévu à cet effet ou faire part de vos remarques par mail à l'adresse suivante mairie05@sigoyer.fr.

